



0 0 0 0 0 6 9

DECISION COMMUNAUTAIRE N°/DC/CUB/CT

DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/AMI/CUB/C-MV/CT
DU 23 DECEMBRE 2024 POUR LA PRESELECTION D'UN OPERATEUR ECONOMIQUE PROFESSIONNEL
EN VUE D'ASSURER LA GESTION DU « PARC DE LOISIRS Paul BIYA » DE LA VILLE DE BAFOUSSAM.

LE MAIRE DE LA VILLE DE VILLE DE BAFOUSSAM
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR :

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2012/001 du 19 Avril 2012 portant Code Electoral ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2008/022 du 17 Janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/612 du 10 Novembre 2019 portant convocation du corps électoral en vue de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale et des conseillers municipaux ;

Vu l'Arrêté N° 000151/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Bafoussam, Département de la Mifi, Région de l'Ouest ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 002/AP/F35/SDL du 07 Janvier 2025 portant approbation du Budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam au titre de l'exercice 2025 ;

Vu la circulaire N° 00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Vu la Délibération N° 000000128/DEL/CUB/SG du 20 Décembre 2024 portant vote du budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam au titre de l'exercice 2025 ;

Vu l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 04/AMI/CUB/C-MV/CT du 23 Décembre 2024 pour la présélection d'un opérateur économique professionnel en vue d'assurer la gestion du « Parc de Loisirs PAUL BIYA » de la ville de Bafoussam ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement et d'analyse des offres du 23 Janvier 2025 ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er : L'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 04/AMI/CUB/C-MV/CT du 23 Décembre 2024 pour la présélection d'un opérateur économique professionnel en vue d'assurer la gestion du « Parc de Loisirs Paul BIYA » de la Ville de Bafoussam est déclaré infructueux pour défaut de soumissionnaire qualifié ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Bafoussam, le 05 MARS 2025...

LE MAIRE DE LA VILLE,**AMPLIATIONS :**

- PREFET/MIFI
- ARMP/OUEST
- MINMAP/MIFI
- MINDDEVEL/MIFI
- CT
- DAF
- CLP
- ARHIVES
- CHRONO

